

# ENQUÊTE RETOUR À L'EMPLOI

## Questions - Réponses

### Qui réalise cette enquête ?

Cette enquête est réalisée par l'institut TNS-Sofres pour le compte de la Dares (service statistique du Ministère du Travail) et l'Unédic, (organisme chargé de la gestion de l'Assurance chômage).

### À quoi sert cette enquête ? Pourquoi répondre ?

Cette enquête, menée sur l'ensemble du territoire, permettra de dresser un tableau complet et précis de la diversité des parcours professionnels des personnes qui se sont inscrites à Pôle emploi à la suite d'un licenciement ou d'une rupture conventionnelle.

Quelle que soit votre situation, il est important de répondre pour rendre compte de la diversité des situations.

Cette enquête est **obligatoire**. Elle donnera lieu à des études qui seront publiées par la Dares et l'Unédic en 2016.

### Comment peut-on participer à l'enquête ?

Les personnes choisies pour répondre à l'enquête ont été tirées au sort.

Il n'y a aucune action à entreprendre. Elles sont informées par courrier postal ou mail.

### Comment se déroule la participation à l'étude ?

Un enquêteur de TNS-Sofres va prendre contact avec les personnes sélectionnées par téléphone à partir du 4 mai 2015 pour un premier entretien d'une durée d'une quinzaine de minutes.

Elles seront ensuite rappelées à partir d'octobre 2015 pour un second entretien téléphonique de 5 à 10 minutes.

### Pourquoi m'appellez-vous de nouveau ?

Cette enquête a deux objectifs principaux : décrire l'accompagnement dont vous avez pu bénéficier dans vos recherches d'emploi et connaître l'évolution de votre situation sur le marché du travail. Une réinterrogation après quelques mois permet une collecte d'information actualisée et fiable sur votre situation. Il n'y aura pas d'autre entretien.

### Où est-ce que je peux trouver mon identifiant et mon mot de passe pour me connecter au site ?

Votre identifiant et votre mot de passe figurent sur le courrier ou le mail qui vous a été envoyé.

### J'ai oublié ou perdu mon identifiant ou mon mot de passe. Comment faire ?

En cas d'oubli ou de perte de l'identifiant ou du mot de passe, vous pouvez appeler la hotline au **0801 800 903** (numéro gratuit depuis une ligne fixe ou un portable) ou envoyer un mail à [retour-emploi@tns-sofres.com](mailto:retour-emploi@tns-sofres.com).

### Comment avez-vous eu mes coordonnées ?

Vos coordonnées ont été communiquées par Pôle emploi. Elles ne seront utilisées que dans le cadre de cette enquête et seront détruites par TNS-Sofres dès la fin de celle-ci.

### Comment être sûr que cette enquête est officielle ?

Cette enquête est officielle et **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Vous pouvez accéder à une description de l'enquête sur les sites du [Cnis](http://Cnis.fr), de la [Dares](http://Dares.fr) et de l'[Unédic](http://Unedic.fr).

### Qu'allez-vous faire de mes réponses ?

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à cette enquête sont protégées par le secret statistique.

Les données seront rendues anonymes. Elles ne seront pas utilisées individuellement et ne serviront qu'à des analyses statistiques.

**Si vous ne trouvez pas ici les réponses aux questions que vous vous posez, nous vous invitons à contacter TNS-Sofres**

au **0801 800 903** (numéro gratuit depuis une ligne fixe ou un portable)

ou par mail à [retour-emploi@tns-sofres.com](mailto:retour-emploi@tns-sofres.com)